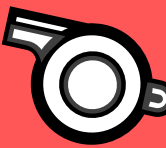


RENTRÉE SCOLAIRE 2024



ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EPS (3 HEURES)



UNE SPÉCIALITÉ AU CHOIX (1H30) :
**ATHLETISME/NATATION OU SPORTS DE
RAQUETTES OU VOLLEY BALL**



UN MENU OBLIGATOIRE (1H30) :
**THÉORIE / BIATHLON ATHLETIQUE /
BASKET BALL**

**LES ÉLÈVES PRATIQUENT UNE
SPÉCIALITÉ A L'ANNÉE, DES
ACTIVITÉS OBLIGATOIRES ET UN
ENSEIGNEMENT THEORIQUE**



**APPORT DE CONNAISSANCES
TECHNOLOGIQUES, ÉCONOMIQUES,
SCIENTIFIQUES, SOCIALES ET BIOLOGIQUES**

Renseignements complémentaires
auprès des enseignants d'EPS du
lycée Les 7 Mares par téléphone le
vendredi de 10h30 à 12h30 ou par
mail : eps.0780515@ac-versailles.fr





ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

Des découvertes en lien avec le sport

Le lycée Les 7 Mares de Maurepas offre la possibilité aux élèves de 3ème entrant en seconde générale de choisir l'enseignement optionnel EPS (3 heures), en plus de l'horaire obligatoire de 2 heures. Notre capacité d'accueil est celle d'une classe de seconde de 35 élèves. Cet enseignement a pour vocation de faire découvrir aux élèves tout au long de leur cursus scolaire des champs nouveaux en rapport avec les activités physiques et sportives. Il permettra également de préparer l'enseignement de spécialité (Education Physique, Pratiques et Culture sportives) pour les premières de l'enseignement général.

ATTENTION !

Les élèves souhaitant suivre l'option EPS devront constituer un dossier avec les bulletins de 3ème, une lettre de motivation et le formulaire complété par le professeur d'EPS de 3ème. Ce dossier devra être transmis par mail à l'adresse suivante :

eps.0780515@ac-versailles.fr

Les familles devront également saisir en 1er vœu le lycée Les 7 Mares lors de la procédure d'affectation en seconde. La liste des élèves retenus pour cette option sera communiquée aux familles lors des inscriptions en seconde au lycée début juillet.

